REPUBLIQUE FRANCAISE - LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE - DEPARTEMENT DE L'AIN

1ère CIRCONSCRIPTION - BOURG EN BRESSE -

UNION DE LA GAUCHE ET DE TOUS LES DÉMOCRATES



LE CANDIDAT
Roland MONNET
40 ans
Ingénieur E.D.F.



LE SUPPLEANT
Pierre PERRIN
50 ans
Conseiller Général

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Permettez-moi de remercier tous ceux et toutes celles qui, dès le premier tour de scrutin, m'ont fait confiance et m'ont permis ainsi d'être le **CANDIDAT UNIQUE DE LA GAUCHE LE 11 MARS PROCHAIN.**

La volonté majoritaire de changement qui s'est manifestée le 4 mars dans notre circonscription doit triompher dimanche.

Pour qu'il en soit ainsi, il suffit que l'imposante majorité des électeurs qui ont voté contre le député sortant, se rassemble sur le candidat d'opposition le mieux placé.

Pour cela, je crois qu'il faut vous demander **QUI** est en meilleure posture le 11 mars pour concrétiser votre désir de voir enfin changer quelque chose dans cette circonscription, au plan des rapports entre le député et les citoyens.

Si vous pensez que c'est moi, du fait que sur mon nom se rassemblent au deuxième tour l'ensemble des voix de gauche, alors **VOTEZ UTILE** en m'accordant votre suffrage.

JE FERAI TOUT POUR MERITER VOTRE CONFIANCE.
J'ATTENDS VOTRE VERDICT AVEC SENERITE ET VOUS EN REMERCIE.

R Monnet

SI JE SUIS ELU ...

PREMIERE HYPOTHESE :

LA GAUCHE EST MAJORITAIRE AU PARLEMENT

Dans cette hypothèse, une des premières lois qui sera votée par le nouveau Parlement, sera relative à la décentralisation des décisions sur le plan des collectivités territoriales.

C'est ainsi que vous serez appelé à élire vos représentants à une Assemblée Régionale, lesquels seront responsables du développement économique de la Région considéré.

Le conseil général de notre Département se verra confier la pleine responsabilité du développement de l'Ain, en liaison avec l'Assemblée Régionale et les organisations professionnelles et syndicales ainsi qu'avec les associations d'usagers et de consommateurs.

Ma tâche essentielle sera dès lors de contribuer à la mise en place de ces structures démocratiques de décision dans ce département et de veiller aux intérêts des citoyens de notre circonscription.

DEUXIEME HYPOTHESE

LA GAUCHE N'EST PAS MAJORITAIRE AU PARLEMENT

La tendance centralisatrice et autoritaire actuelle ira alors en se renforçant.

MAIS JE POURRAI :

1) Aider les élus à combattre les fusions autoritaires de Communes et à résoudre les multiples problèmes qui se posent à eux.

2) Contribuer à redonner vie aux cantons qui se dépeuplent en travaillant à la mise en place d'industries nouvelles.

3) Soutenir les expériences riches d'enseignement positif qui visent à donner la priorité à la qualité des produits de l'agriculture de notre région, ce qui entrainera à mon sens une meilleure rémunation des efforts des agriculteurs

4) Intervenir dans l'affaire Berliet. Le sort de cette entreprise concerne l'ensemble des habitants de notre région. Il n'est pas admissible que l'équilibre économique des environs de Bourg soient à la merci d'intérêts purement privés.

5) Appuyer l'action défensive des commerçants et artisans que le pouvoir économique actuel condamne à la disparition.

6) Rester proche des citoyens en ne sollicitant ni mandat de maire ni de conseiller général afin d'être vraiment disponible.

7) Travailler intensément au Parlement pour plus de justice sociale pour tous les français.

Roland MONNET

Atelier d'Arts Graphiques et d'Impression Offset de la S.N.E.P.P. - 0 1000- BOURG EN BRESSE